

années antérieures, le compte renferme maintenant environ 92 millions de dollars. Les nouveaux accords fiscaux intervenus avec les provinces en 1952 comportent une disposition dégageant le gouvernement fédéral de toute autre obligation envers les provinces à l'égard des sommes qu'il a touchées sur l'impôt provincial sur le revenu des sociétés. En conséquence, aucun versement n'a été effectué aux provinces en 1952-1953, à même ce compte. Antérieurement à l'année 1952-1953, les sommes portées à ce compte, une fois versées aux provinces, servaient à diminuer les dépenses du gouvernement fédéral, mais en vertu des nouvelles dispositions, le montant de ce compte sera inclus dans le revenu fédéral, au fur et à mesure que les cotisations des années d'imposition 1947 à 1951 sont terminées et que les montants qui restent à payer à l'égard de l'impôt provincial de 5 p. 100 sur le revenu des sociétés sont recueillis et les remboursements nécessaires effectués. En 1952-1953, on s'attend que 45 millions, soit environ la moitié du solde restant au compte, seront virés au revenu, au chapitre des "Recettes et crédits spéciaux".

Comptes des dettes des provinces

En ce qui concerne les comptes des dettes des provinces on ne s'attend pas que les charges de l'État augmentent ou diminuent. Ces montants restent les mêmes depuis des années.

Dettes fondées non échues

On prévoit que la dette fondée non échue s'élèvera à 14,837.6 millions à la fin de l'année financière, soit une augmentation de 142.2 millions sur ce qu'elle était au 31 mars 1952. L'augmentation de 149 millions de dollars dans la dette payable au Canada est compensée par une diminution d'un million et de 5.8 millions respectivement dans le montant correspondant en dollars canadiens, des dettes payables à Londres et à New-York. Le chapitre intitulé "La dette publique" expose plus en détail les divers remboursements d'emprunts, lesancements et mises au point qui ont entraîné l'augmentation nette.

B. CHANGEMENTS SURVENUS DANS LES PRINCIPALES CATÉGORIES DE VALEURS PRODUCTIVES AU COURS DE L'ANNÉE 1952-1953

On s'attend que le total des valeurs productives augmente de 397.7 millions au cours de l'année financière à l'étude. Toutefois, un supplément de 75 millions étant prévu pour la réserve à l'égard de pertes possibles sur la réalisation éventuelle d'actifs productifs, on s'attend que les valeurs productives accusent une augmentation nette de 322.7 millions à la fin de l'exercice 1952-1953. On s'attend qu'une augmentation prévue de 186.5 millions de l'encaisse et autres actifs courants, de 215.2 millions dans les prêts à des organismes d'État et des placements dans de tels organismes, de 1.2 million dans la caisse d'amortissement et autres placements réservés en vue du remboursement de la dette fondée non échue et de 74.2 millions dans les comptes d'ordre divers sera réduite par un fléchissement de 63.1 millions dans d'autres prêts et placements et de 16.3 millions dans les frais différés.

Espèces et autre actif courant

On prévoit une augmentation d'environ 186.5 millions durant l'année financière dans l'encaisse et autre actif courant comme l'indique le tableau qui suit, où se trouvent résumés les changements intervenus dans les divers comptes de cette catégorie: